

SÉMINAIRE : RISQUES ASSURANCES RESPONSABILITÉS

17 mars
2005-18h

THÈME
MEMBRES DU
GROUPE
DE TRAVAIL

INCERTITUDE ET SÉCURITÉ JURIDIQUE

Elisabeth BARADUC-BENABENT, *avocat aux Conseils*, Michael ÉLLAND-GOLDSMITH, *avocat au barreau de Paris, cabinet Clifford Chance*, Régis LAFARGUE, *conseiller référendaire à la Cour de cassation*, Nicolas MOLFESSIS, *professeur, Université Paris II*, Dominique ROUQUAYROL DE BOISSE, *directeur juridique et fiscal, Axa France*

RESPONSABLE
Michel PINAULT, *conseiller d'État*

2 Juin
2005-18h

THÈME
MEMBRES DU
GROUPE
DE TRAVAIL

INCERTITUDE ET EXPERTISE

Duncan FAIRGRIEVE, *avocat et enseignant, British Institute of International and Comparative Law et Institut d'Études Politiques de Paris*, Dominique FOUSSARD, *avocat aux Conseils*, Sophie HARNAY, *maître de conférences à l'Université de Reims*, Christian HUGLO, *avocat aux barreaux de Paris et de Bruxelles, enseignant*, Patrick MATET, *conseiller à la Cour d'appel de Paris*, Rémi PELLET, *professeur des Universités*, Philippe POIGET, *directeur des affaires juridiques, fiscales et de concurrence, Fédération Française des Sociétés d'Assurances*, Bertrand WARUSFEL, *maître de conférences, Université Paris V*

RESPONSABLE
Antoine GARAPON, *magistrat, IHEJ*

23 Juin
2005-18h

THÈME
MEMBRES DU
GROUPE
DE TRAVAIL

INCERTITUDE ET RÉPARATION

Capucine BERNIER, *avocat*, Bernard CERVEAU, *directeur juridique, assurances, dommages, santé, AXA France*, Vincent DELAPORTE, *avocat aux Conseils*, Michel EHRENFELD, *AXA France*, Stéphanie FRANCO, *docteur en Droit*, Jean MAZARS, *conseiller à la Cour de cassation*

RESPONSABLE
Vincent HEUZÉ, *professeur, Université Paris I*

13 octobre
2005-18h

THÈME
MEMBRES DU
GROUPE
DE TRAVAIL

INCERTITUDE ET RÉPARTITION ENTRE DISPOSITIFS D'ASSURANCES ET DISPOSITIFS DE SOLIDARITÉ

Emmanuel BUS, *responsable du département Droit des assurances, AGF*, Julien DAMON, *sous-directeur, CNAF*, Francis KESSLER, *maître de conférences, Université Paris I*, Robert LAFORE, *professeur, institut d'Études politiques à Bordeaux*, Claude LEPEN, *directeur scientifique, CLP Santé*, Daniel LENOIR, *directeur de la Mutualité française*, Arnaud LYON-CAEN, *avocat aux Conseils*, Pierre OLLIER, *conseiller à la Cour de cassation*, Xavier PRETOT, *professeur associé, Université Paris II*

RESPONSABLE
Michel BORGETTO, *professeur, Université Paris II*

17 novembre
2005-18h

THÈME
MEMBRES DU
GROUPE
DE TRAVAIL

INCERTITUDE ET CAUSALITÉ

Louis BORE, *avocat aux Conseils*, Yves BREILLAT, *conseiller à la Cour de cassation*, Claude DELPOUX, *directeur des assurances de biens et de la responsabilité, Fédération Française des Sociétés d'Assurances*, Christian GOLLIER, *professeur, IDEI Toulouse*, Florence G'SELL, *A.T.E.R. Université Paris I*, Anne GUEGAN-LECUYER, *A.T.E.R. Université Paris I*, Grégory MAITRE, *maître de conférences, Institut d'Études Politiques de Paris*, Isabelle VEILLARD, *assistante à l'Institut de Droit comparé de Lausanne*

RESPONSABLE
Horatia MUIR-WATT, *professeur, Université Paris I*

SÉMINAIRE : RISQUES ASSURANCES RESPONSABILITÉS

INCERTITUDE ET SÉCURITÉ JURIDIQUE

Face à un environnement économique, social, scientifique et technique, caractérisé par l'emprise croissante du concept d'incertitude, que celle-ci soit réelle ou simplement ressentie, nous devons réfléchir sur la meilleure manière pour le législateur et pour le juge de faire face à ce phénomène.

Ajoutant à ce défi de l'incertain, il est de plus en plus fréquemment soutenu que le système juridique dans ses différentes composantes, notamment le législateur et le juge, manque à son rôle originel de stabilisateur dans un environnement en évolution rapide. Il générerait des décisions qui peuvent, en fait, accroître le degré d'incertitude des acteurs au lieu de le réduire.

Quelle est la meilleure méthode pour édicter un corps de législation clair, stable et accessible ? Comment remédier à l'instabilité créée par les changements trop rapides de la législation et atténuer les effets négatifs de la rétroactivité ? Quelles sont les réponses du droit communautaire, de la common law, et des droits continentaux ?

Comment faire en sorte que les décisions des Cours régulatrices assurent une adaptation plus rapide des acteurs aux solutions dégagées et une meilleure prévisibilité des orientations de la jurisprudence ?

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

Elisabeth BARADUC-BENABENT, avocat aux Conseils,
Michael ELLAND-GOLDSMITH, avocat au barreau de Paris,
cabinet Clifford Chance,
Régis LAFARGUE, conseiller référendaire à la Cour de cassation,
Nicolas MOLFESSIS, professeur, Université Paris II,
Dominique ROUQUAYROL DE BOISSE, directeur juridique
et fiscal, Axa France

RESPONSABLE

Michel PINAULT, conseiller d'État

DISCUTANT

Guy CANIVET, Premier Président de la Cour de cassation

La séance aura lieu le Jeudi 17 mars 2005 à 18 heures

Grand'Chambre de la Cour de cassation

Entrée place Dauphine, rue du Harlay, Paris 1^{er}

INSCRIPTIONS : de préférence par Mail: colloque.courdecassation@justice.fr ou fax 01 44 32 78 28

INFORMATIONS : séminaire et dossier disponible concernant la séance sur
www.courdecassation.fr et www.ihej.org